Pierre Choderlos de Laclos est connu comme romancier scandaleux, mais moins comme **l'homme de confiance de Philippe-Egalité**[1]. Franc-maçon, membre du club des Jacobins, voici un document trouvé dans un livre qui mériterait une réédition, *La fortune des d'Orléans,* par Ad. Lanne, Paris Dujarric, 1905.

Lanne en fait le commentaire suivant :

"C'est Crétineau-Joly qui revendique le mérite d'avoir publié le premier cette pièce. Il l'a donnée comme étant de Laclos, qui fut toujours trop prudent et trop circonspect pour qu'on puisse avec quelque vraisemblance, la lui attribuer. **Elle fut certainement composée par un agent mécontent, et dirigée autant contre Laclos lui-même que contre le duc d'Orléans, mais elle n'en a pas moins de valeur, et tout en rectifiant l'erreur d'attribution commise par Crétineau-Joly, on doit adopter l'appréciation qu'il formule** :

" «**C'est un acte d'accusation dressé par un complice et rédigé dans le but évident de faire réfléchir par la menace d'un scandale public ; elle initie aux mystères du Palais-Royal, elle en déchire tous les voiles, et ne laisse pas même à l'esprit le plus prévenu la moindre incertitude**» ".

Le comte de Montrey, dans *Les d'Orléans devant l'histoire* (p. 55-65), livre qui mériterait aussi une réédition, la cite en la donnant comme **authentique et bien écrite par Laclos**, avec la référence suivante :

"***se trouve aux Archives Nationales dans un portefeuille sous le n°613*** ".

Voici ce mémoire de première importance :

REPONSE DE M. DE LACLOS A M. LE DUC D'ORLEANS
POUR SERVIR DE SUITE A LA LETTRE DE M. LE DUC D'ORLEANS A M. DE LACLOS.

Monseigneur,

Sous quelle malheureuse étoile suis-je donc né pour qu'on ait pu me calomnier dans votre esprit et vous persuader que si tous vos projets n'ont pas réussi, je suis seul coupable de leur mauvais succès.

En vérité, Monseigneur, et j'en jure par tout ce qu'il y a de plus sacré, je n'aurais pu être plus fidèle à mon légitime souverain que je ne l'ai été à votre égard. Le simple récit des faits vous convaincra de cette vérité et me justifiera sûrement à vos yeux. J'espère ne plus entendre de votre bouche ces reproches accablants, qui ne manqueraient pas, j'en conviens, de me détacher d'un parti qui ne récompenserait mes peines que par des injures.

Daignez, Monseigneur, vous rappeler l'époque où, pour la première fois, vous m'honorâtes de votre confiance intime. Rappelez-vous, je vous en conjure, vos propres paroles : **Je suis, me disiez-vous, taré absolument dans le public et à la Cour. Mes débauches m'ont en partie ruiné, ma lésinerie me soutient, et j'espère que mes escroqueries me relèveront tout à fait, mais mon honneur est perdu sans ressource.**

Tels étaient vos discours ; je les ai encore tous présents à la mémoire. Moi qui, comme tant d'autres, avais calculé la fermentation qui régnait dans le peuple et qui prévoyais que l'incendie ne tarderait pas à éclater, je vous conseillai d'en profiter ; et vous me permîtes de vous tracer la conduite que vous deviez tenir.

Vous conviendrez que mon plan n'était pas mauvais. Un acte de vigueur fait en plein Parlement : ces imbéciles de Robins, devenus vos dupes, croyaient de bonne foi que vous travailliez pour eux, tandis qu'en fait, vous n'agissiez que pour supplanter votre cousin.

Le petit exil du Raincy nous avait servi au delà de nos vœux. Le peuple vous regardait comme son plus ferme soutien, et les véritables aristocrates comme leur Coryphée. Il faut l'avouer, les circonstances semblaient naître pour nous. Excusez, Monseigneur, si j'ose ainsi parler toujours au pluriel. Vous savez que vous-même m'attribuez tout le mérite du plan dont vos plaisirs, dites-vous, et votre vie licencieuse vous eussent empêché de concevoir l'idée.

C'est alors qu'on parla pour la première fois d'États Généraux. Nous saisîmes cette occasion. Le peuple commençait à se montrer. Nous profitâmes de ses dispositions pour l'échauffer de plus en plus et nos batteries furent dressées de ce côté-là, avec une adresse qui eût fait honneur au Mazarin.

L'argent nous manquait. Nous empruntâmes aux plus gros intérêts. **Nous achetâmes les blés à bon compte ; nous les fîmes sortir de France et déposer dans les îles de Jersey et Guernesey, pour ne les en faire revenir qu'au moment**

---

[1] **Rappelons que le duc d'Orléans n'était pas le fils de son père :**

"*Je dois le jour aux liaisons impudiques de ma mère avec un valet* (son cocher)*. Celui qu'on dit mon père, le feu duc d'Orléans, n'était pas le mien. Le sang des Bourbons ne coule pas dans mes veines ; mais celui d'un sans-culotte. Je demande un nom qui me place dans le peuple*".

Déclaration à l'Assemblée Constituante. On lui donna le nom de *Philippe-Egalité.*

Il vota la mort de son roi en déclarant :

"*Uniquement occupé de mon devoir, convaincu que tous ceux qui ont attenté ou attenteront par la suite à la souveraineté du peuple méritent la mort, je vote pour la mort*". Sur ces mots, toute l'Assemblée, tout le public des tribunes, se lève et s'écrie : "*Oh ! l'horreur ! ah ! le monstre !* "

Le lendemain de l'assassinat de Louis XVI il écrivit à son fils :

"*Le gros cochon a été saigné hier...* "

où devenus chers, ils nous rapporteraient des monceaux d'or. On ne peut, je crois, voir une partie mieux liée ; et sûrement l'auteur d'un pareil projet méritait plutôt une couronne que des reproches de votre part.

Pendant que notre petit commerce nous valait un Pérou, **nous rejetions sur les aristocrates toute la haine du peuple** ; et c'est là, je l'avoue, que nos écrivains ont fait des merveilles.

Limon[1] lui-même dans cette occasion, nous a rendu de grands services. Vous voliez au peuple plusieurs millions pour un mois par vos accaparements, mais ceci était secret : ostensiblement vous donniez, jusqu'à cent mille écus dans la capitale en plusieurs mois, **et tous les folliculaires, les écrivailleurs, les prônes même des paroisses faisaient retentir les éloges donnés à votre bienfaisance.**

Jusqu'ici, je le crois, Monseigneur, votre pauvre Laclos s'était conduit comme un héros ; tout était gain de tous côtés. Machiavel lui-même n'eût pas mieux réussi à travailler un peuple qui, n'étant pas encore sorti de l'esclavage, n'entrevoyait que l'aurore de la liberté.

J'oubliais à cette époque un fait bien important. N'est-ce pas moi qui, dans vos instructions pour les Etats-Généraux, répandues avec tant de profusion dans tout le royaume, ai inséré ce fameux **article du divorce** ? J'avais bien mes raisons alors. Permettez-moi de vous les remettre sous les yeux.

La première, et je conviens qu'elle était la plus forte, c'est que je m'acquérais une reconnaissance éternelle de Mme de Buffon qui vous conduisait alors comme un enfant à la lisière. Je la flattais, par ce moyen, de pouvoir un jour coucher publiquement et légitimement avec son amant, et par là je m'ancrais dans son esprit tant et si bien que rien au monde ne pourrait m'en arracher.

La seconde raison, que vous goûtâtes aussi parfaitement, Monseigneur, c'est qu'un pareil principe rangeait sous vos drapeaux **tous les débauchés, tous les gens perdus de dettes**, qui auraient espéré rétablir leurs affaires par un autre mariage ; et vous savez que dans de pareilles circonstances, il faut faire flèche de tout bois.

Jusque là, j'avais on ne peut mieux conduit la barque : les Etats-Généraux s'assemblent. Au lieu de paraître avec les Princes à la procession publique qui précéda leur ouverture, vous vous mêlez, comme simple député, avec les autres. Convenez que c'est une idée à moi qui vous fit grand honneur. Ce qui doit vous en faire à vous, Monseigneur, c'est la manière affable et populaire avec laquelle vous accueillîtes jusqu'au plus petit jockey.

De là jusqu'au 12 juillet, nos machines en bon état et jouant au parfait, nous n'eûmes qu'à entretenir cette chaleur du peuple, que nous avions fomentée : et d'ailleurs vous vous rappelez que, dans le moment où Mme de Buffon laissait à votre corps et à votre esprit quelque repos, j'eus l'honneur de vous faire part de mes démarches et de leurs effets. Quoique vous m'opposassiez souvent, sans détour, votre lâcheté et votre poltronnerie, je croyais que l'aspect d'une couronne suspendue sur votre tête vous ferait sortir enfin de ce caractère pusillanime.

M. Necker, M. de Montmorin étaient aimés du peuple. On a la maladresse de les renvoyer dans un moment de fermentation et de placer à la tête du gouvernement des imbéciles ou des monstres qui devaient s'attendre à être lapidés. Notre partie est aussitôt formée. Nos créatures, dans votre palais même, annoncent au peuple que vous pouvez gouverner d'une manière digne de nous. Nos gens soldés font leur devoir à ravir. Notre argent fait autant de héros (j'en puis parler savamment, car derrière la toile, je conduisais toute la machine). Enfin une vingtaine de louis jetés bien à propos, je fais prendre chez Curtius votre buste que j'y avais fait placer tout exprès, je le fais promener par tout Paris ; et comme Necker, puisqu'il était absent, n'était plus à craindre, je permis aussi que, pour la forme, il fût fait mention de lui.

Tout allait au mieux. Nos brigands de Montmartre faisaient merveille ; ils brûlaient les barrières, ils pillaient, et dans nos conventions, c'était là-dessus que leur paiement était principalement fondé. Je vous envoie, Monseigneur, daignez vous le rappeler, je vous envoie Latouche à Versailles, où vous étiez caché, pour vous engager, à venir à Paris.

Je ne pouvais croire que tout borné qu'il est, il ne fût pas assez éloquent pour vous persuader, dans un moment si important : enfin, ne vous voyant pas, je dépêchai Limon, qui, malgré toute sa jactance, ne réussit pas mieux que l'autre. Je ne vous retrace ces circonstances, Monseigneur, que pour me disculper auprès de vous des accusations intentées contre moi. Cette occasion qui ne se retrouvera jamais, dans laquelle, sans tirer l'épée, vous eussiez conquis Paris et par lui la France entière, cette occasion enfin échappa, et je mis mon esprit à la torture pour en faire renaître une autre de laquelle nous pussions mieux profiter.

Pour cela, je lâchai encore les brigands que nous avions rassemblés à Montmartre. Bertier et Foullon furent les premières victimes que je sacrifiai, tant pour assouvir la soif de mes agents que pour accoutumer le peuple de Paris à un spectacle que je prétendais lui donner souvent, jusqu'à ce que tous ceux qui nous gênaient, ou qui eussent pu trop jaser, eussent subi le même sort.

C'est malheureusement à cette maudite époque, que les bons citoyens, du moins ceux qui se vantent d'être encore fidèle à la Loi et au Roi, nommèrent ce **Lafayette** pour commandant de la Garde Nationale. J'étudiai notre homme et je m'aperçus du premier coup d'œil que, de tous ceux qu'on pouvait porter là, il était positivement, celui que j'en eusse écarté avec le plus grand empressement.

---

[1] Le marquis de Limon avait été le courtier électoral du duc d'Orléans à Crépy-en-Valois. Il avait réussi à enlever le vote des électeurs, "malgré leur répugnance à se mettre en opposition avec la Cour", dit Michelet.

Cependant, vous le savez, Monseigneur, mon courage n'en fut point abattu : je n'en acquis au contraire que plus de force en trouvant un adversaire digne de moi.

Le peuple commençait à obéir à son général. Une ruse que le diable, seul pouvait rendre vaine fut employée. Le pain manqua. Tout à coup j'empêchai les moulins de tourner, les boulangers de cuire, et je fis jeter dans la rivière le peu de pain qui se fabriquait. Si jamais on peut s'y prendre mieux, Monseigneur, je ne suis plus digne de votre confiance. Vous le savez, et vous-même, en me consolant du chagrin que me faisait ressentir le peu de réussite de mon projet[1], daignâtes me donner des noms et des consolations bien faites pour dédommager et encourager un homme tel que moi.

Au mois d'août, l'argent nous fit défaut, et dans ce moments-là, point d'argent, point d'assassins.

Quelle hardiesse, Monseigneur, ne montrai-je pas alors, pour mettre en vos mains ce fameux portefeuille où un particulier tenait enfermée la fortune de tant de familles considérables ; à, quels périls ne m'exposai-je pas dans cette démarche qui, heureusement pour moi, n'est pas encore bien connue.

Ce que j'en dis n'est pas, Monseigneur, pour vous rappeler les services que je vous ai rendus, mais pour chasser de votre esprit les soupçons qu'on y a semés sur mon compte.

Enfin, ce qui devait vous mettre sur le trône et m'y placer, comme vous dites, à côté de vous[2], cette fameuse journée du 5 octobre arrive. Quels mouvements ! Quelles inquiétudes n'ai-je pas eues à dévorer pour exécuter un plan dont l'invention n'est due qu'à moi !

Je fais mourir de faim le peuple des faubourgs, je lâche mes émissaires, je redouble les appointements de nos écrivains, je fais forger des piques ; je les distribue ; je style nos brigands aux rôles qu'ils devaient jouer ; mes victimes étaient marquées et désignées : la Reine devait être assassinée dans sa chambre. Les gardes du corps ne devaient guère me gêner : je les faisais fusiller ; et un coup bien préparé devait au milieu de la mousqueterie, percer le Roi, comme s'il n'eût succombé que sous le coup du hasard. Lui mort, nous eussions commencé par pleurer, par chercher l'assassin et le faire écarteler. Non, non, je me trompe, nous vous faisions donner, Monseigneur, la tutelle du Dauphin. Monsieur, nous le faisions passer pour incapable, et d'ailleurs, une attaque d'apoplexie nous en eût débarrassé. M. d'Artois, nous l'avions chassé de France, nous le tenions en Italie, et s'il eût voulu remuer, trente coupe-jarrets l'eussent bientôt envoyé rejoindre ses aïeux. Il ne nous restait plus que le Dauphin ; mais un enfant est sujet à tant d'accidents, que cet obstacle n'aurait bientôt plus été pour nous un obstacle vivant.

Enfin, Monseigneur, vous arriviez au trône, sans plus craindre de concurrent, et c'est à moi seul alors que vous en eussiez été redevable. Mais non, l'enfer, dans toute sa fureur, n'a jamais vomi un monstre plus intrépide que ce maudit Lafayette ; il ne nous soupçonnait pas encore, tant notre jeu était bien caché ; mais il sait que nous sommes partis pour exécuter nos projets ; il arrive avec une armée bien complète, bien endoctrinée par lui, et ne nous laisse pas même le temps de nous reconnaître. Il dissipe nos agents et nous chasse, accablés de la honte d'avoir tenté vainement de ces crimes dont la réussite même ne peut diminuer l'atrocité[3].

Rappelez-vous, Monseigneur, que le courage ne me manqua jamais, que je ne désespérai pas encore. Mais oserai-je bien vous le répéter ? Oui, je l'oserai, parce que ma justification en dépend : vous ne montrâtes pas le courage de Cromwell, quoique vous fussiez bien, comme lui, rongé par l'envie de régner. Vous fîtes alors des démarches auxquelles, comme vous ne l'ignorez pas, je m'opposai de toutes mes forces ; vous fûtes jouer devant Lafayette le rôle de Thersite, et à force de bassesse et de lâcheté, après avoir allumé contre vous tout le courroux de son âme héroïque, vous parvîntes à ne plus lui inspirer que le plus profond mépris. Vous partîtes alors, abandonnant à la vengeance d'un Roi à qui vous aviez voulu ravir le trône et la vie, un peuple que vous aviez voulu faire passer pour régicide aux yeux de l'Europe, une femme, des enfants innocents et des amis qui avaient tout sacrifié pour vous.

Quant à moi, Monseigneur, je tins ferme comme un roc : ma conscience, est accoutumée depuis longtemps à ne plus me faire souffrir, et je voulus encore vous porter sur un trône que vous sembliez fuir, parce que Lafayette était au pied pour vous empêcher d'y monter. Je pris alors d'autres mesures : je cabalai, je payai et je fis choix dans l'Assemblée nationale de ceux que je crus dignes de devenir nôtres.

D'Aiguillon avait fait preuve de courage dans l'affaire du 6 octobre : je le plaçai à la tête. Il est homme à tout, à l'épée, à la bourse, c'est un homme qui a peu d'égaux, mais malheureusement il n'a point de tête.

Les deux Lameth avaient dans le commencement plus de politique : mais depuis ils se sont trop découverts. Je conviens que d'après la promesse que vous avez faite à l'aîné de lui donner la place de Lafayette, il ne pouvait guère faire moins, sans mériter le reproche d'ingratitude.

---

[1] L'insuccès dont il est question ici se rapporte seulement à un cas particulier, et non à la grande combinaison.

[2] Ces mots sont, paraît-il, tirés de la lettre du duc d'Orléans à laquelle Laclos est censé répondre.

[3] Par les éloges donnés à Lafayette, dont la conduite fut loin d'être héroïque et même d'être loyale, l'auteur de la lettre, laisse trop voir qu'en faisant le procès de la faction d'Orléans, il cherchait à acquérir des mérites auprès d'une autre faction ; mais cela n'enlève pas toute la valeur à ses révélations sur les mêmes orléanistes, dont, très évidemment, il connaissait à fond les secrets.

Barnave nous a été toujours dévoué de cœur et par principe ; il semble qu'il aime le sang pour le plaisir de l'aimer ; car je me rappelle que quand nous faisions écarteler les Bertier, les Foullon et qu'on en parlait devant lui, en ayant l'air de les plaindre, Barnave s'écriait : «Eh ! ce sang est-il pur ? »

D'ailleurs, vous le savez, Monseigneur, comme il a du talent et qu'il fallait absolument l'avoir à nous, vous m'avez permis de lui offrir la Mairie de Paris ; aussi, depuis cette offre, il nous a servis chaudement.

Duport est un petit ambitieux qu'il faut flatter, parce qu'en pareil cas, il est utile de ménager tout le monde : d'ailleurs, il a assez bien secondé les Lameth et Barnave, en faisant perdre, par ses motions incidentes et ses plans imbéciles beaucoup de temps à l'Assemblée Nationale.

Laborde nous a rendu de ces services d'autant plus sûrs que la finance en est le principe ; et je profite avec avantage de la soif de l'or dont il est possédé, pour lui faire dissiper les monceaux d'or qu'il a volés, en lui faisant espérer l'impunité pour ceux qu'il volera si nous réussissons.

Robespierre est un petit personnage, j'en conviens, Monseigneur : mais cet homme a voulu absolument être initié à mes secrets, et, comme il crie fort et souvent, je n'ai pu, en bonne politique, lui refuser quelques promesses que nous ne tiendrons qu'autant que ces arrangements vous conviendraient.

Mais il est une autre preuve de ma grande connaissance en fait d'intrigue c'est l'acquisition que j'ai faite de Linguet. C'est un homme, celui-là, on ne saurait trop le payer ; d'abord parce que si un autre lui offrait une somme plus forte, il nous planterait là tout court, et nous enverrait à ses Annales, pour nous prouver qu'il peut en conscience, réussir de deux côtés différents, et être réellement pour celui qui paie le mieux.

Ensuite, il a le grand talent de faire croire au bon peuple de Paris toutes les rêveries qui lui passent par la tête. Je me suis moi-même engagé, Monseigneur, en votre nom, de lui donner la garde des sceaux.

Il n'y a pas de récompense trop considérable pour un homme qui fera brûler le Châtelet quand il voudra.

A propos de Châtelet, qu'il me soit permis de remettre sous vos yeux ce qui s'est passé ici depuis quelques semaines. Je connaissais vos intentions sur cet objet ; je savais de quel intérêt il était pour vous d'anéantir cette affreuse procédure intentée contre vos amis qui avaient si bien travaillé pour nous, les 5 et 6 octobre dernier.

D'Aiguillon était comme un diable. Il pestait, il jurait, il criait que malgré ses jupes, le Châtelet, le reconnaîtrait, et, jusque dans ses rêves, cette maudite idée de potence le suivait partout.

D'un autre côté, vos frayeurs et les miennes ne nous faisaient guère envisager d'autre perspective, de manière que j'ai lâché aux trousses du Châtelet, et l'ordurier Marat, et le licencieux Danton, et le fourbe Linguet. Il faut convenir qu'ils se sont conduits dans cette affaire en gens du métier : ils ont ameuté, ils ont fait du bruit ; mais malheureusement, le volcan a mugi trop tôt, et le maudit Lafayette l'a empêché de vomir des flammes de manière que le Châtelet subsiste encore, et qui pis est, la procédure aussi. J'ai pris alors d'autres dispositions.

En guerre, les ruses doivent être permises. J'ai engagé Lameth à tenter tout pour supplanter Lafayette : c'était lui proposer ce qu'il convoite depuis longtemps. J'ai fait parler tout Paris de ce nouveau choix, et il n'en est résulté que des adresses de plus à Lafayette, dans lesquelles la garde nationale lui promet plus de fidélité encore que jamais et les grenadiers ne parlaient même déjà plus que de sabrer le Lameth, s'il osait seulement penser à renverser leur général.

Ce coup manqué, j'ai fait pendre par nos brigands quelques malheureux, sous le spécieux prétexte de punir des voleurs ; mais au fait, pour ramener ces beaux jours où l'on faisait pendre et traîner dans les ruisseaux les gens dont on voulait se débarrasser ; mais, *o tempora ! o mores !* Lafayette est encore là, qui nous arrête tout court et sauve de nos mains par le coup le plus hardi une victime que nous allions juguler.

Non, non, vous n'avez pas d'ennemi plus terrible que cet homme-là.

Louis XVI sera roi, et Mme de Buffon n'aura jamais le plaisir de jouer le rôle de la Montespan.

Aujourd'hui, cependant, je reçois une bonne nouvelle. Ce Mounier que nous avons fait sauver à Grenoble, nous venons de l'en chasser encore. C'était pour nous le témoin le plus dangereux pour cette catastrophe du 5 octobre. Il était assigné et s'apprêtait à répondre et à dire sur notre compte de ces vérités qui menacent un homme de l'échafaud. Cinq ou six émissaires que j'avais envoyés, ont tant travaillé les habitants de Grenoble, qu'il a été obligé de prendre fuite et, du moins pour quelque temps, nous n'avons rien à craindre de celui-là.

Je vous avouerai, Monseigneur, que mon courrier de Marseille ne m'a pas rapporté des nouvelles aussi satisfaisantes : vos huit cent mille livres avaient fait un bon effet. On démolissait déjà, mais ces malheureux ont eu peur d'un décret de l'Assemblée Nationale, et ont abandonné l'ouvrage à moitié fait. C'est en vérité bien dommage qu'une aussi forte somme soit perdue inutilement.

Je m'en console cependant, Monseigneur, parce qu'il faut se consoler de tout et que d'ailleurs un grand cœur trouve toujours des ressources en lui-même. Je fais beugler Marat. Tous les jours, sa feuille (à la vérité, elle est bien payée) sa feuille, dis-je, annonce que le 14 juillet prochain sera l'époque d'un grande révolution dans le système actuel. Je vous avouerai cependant que je crains plus ce jour que je ne le souhaite. Au fait, votre cousin est si bon que ce jour-là sera pour lui le plus beau triomphe dont jamais aucun souverain ait joui, et tous les Français ne pourront, du moins je le redoute, s'empêcher de se faire tuer plutôt que de souffrir qu'on arrive jusqu'à lui.

Je fais crier, parce qu'il ne faut pas rester en arrière, et un parti qui se tait est ordinairement plus qu'à demi battu. Voilà, Monseigneur, l'état actuel de vos affaires ; permettez-moi de vous recommander de veiller exactement à ce que les finances ne manquent pas, comme je vous jure de veiller avec le plus grand soin à la distribution.

Ne vous désespérez pas cependant, Monseigneur, je fais proclamer de temps en temps votre retour ici, afin qu'on s'accoutume à entendre prononcer votre nom et voir quelle impression il fait dans le public. Mais au fait, je ne vous conseille pas d'oser paraître : car je ne répondrais pas que, sans égard pour votre qualité, on ne se crût en droit d'établir votre domicile dans quelque prison.

Ce dernier avis, Monseigneur, doit vous prouver combien je vous suis attaché, et ma justification dont la base ne roule que sur des faits qui vous sont si bien connus, que vous en avez vous-même recommandé l'exécution, ne laissera, je l'espère, aucun doute dans votre esprit.

J'attends vos ordres avec respect et je ne manquerai pas de vous faire part des événements qui vous intéresseront.

J'ai l'honneur d'être, Monseigneur, (ah ! que ne puis-je dire, Sire, de V. M.), le très humble et dévoué serviteur.

LACLOS. Paris, ce 17 ,juin 1790.

Deux livres importants sur le duc d'Orléans :

- *Histoire de la Conjuration de Louis-Philippe-Joseph d'Orléans*, par l'abbé de Montjoye, Paris 1796 ;
- *Philippe Égalité, "Grand Maître" de la Révolution, par Hubert La Marle,* préface de Jean Dumont, Nouvelles Éditions Latines, 1989.

Document réalisé
par les Amis du Christ Roi de France.

Nous soumettons
tous nos documents
aux lois du copyright chrétien :
nos documents peuvent être
librement reproduits et distribués,
avec mention de leur provenance.

A.C.R.F.

www.a-c-r-f.com

info@a-c-r-f.com